

Talents des cités

Communiqué de presse
08 juillet 2015

Deux lauréats distingués en région Bourgogne

En juin et juillet, 22 jurys organisés dans toute la France par BGE désigneront les lauréats régionaux du concours Talents des Cités 2015. Au total une quarantaine de créateurs d'entreprise et de porteurs de projets issus des quartiers prioritaires de la politique de la Ville, seront récompensés et se verront attribuer le label « Talents des Cités ».

Les jurys viennent de désigner les **deux lauréats régionaux de l'édition 2015 du concours Talents des Cités en région Bourgogne** parmi une sélection de candidats auditionnés pour présenter leur projet d'entreprise.

Pour évaluer ces candidats faisant tous l'objet d'un accompagnement par un organisme d'aide à la création d'entreprise, les jurys ont étudié leur parcours (motivation, profil entrepreneurial), la viabilité économique et financière de leur projet, l'impact de leur activité sur leur quartier (création d'emplois et de lien social). Ils ont désigné :

Kevin BLANCHARD, lauréat dans la catégorie « Création » et **Jules-Henri DANABE**, lauréat dans la catégorie « Emergence » remportent respectivement un prix de 2000€ et 1000€, ainsi qu'une campagne de communication régionale.

Catégorie CRÉATION	KEVIN BLANCHARD Pour ART-B PRODUCTION – QUETIGNY (21)
Âge	26 ans
Parcours	Titulaire d'une licence professionnelle en communication, Kevin BLANCHARD a été opérateur presse, chargé de communication, conseiller en communication, et graphiste indépendant. Ses expériences professionnelles en imprimerie lui ont notamment permis d'acquérir une parfaite maîtrise de la chaîne graphique.
Associés	Monia BLANCHARD (24 ans) et Florian SCHMERBER (27 ans)
L'idée	Créer une agence de communication 360°.
L'entreprise	C'est en 2009, alors qu'il n'avait pas encore fini ses études que Kevin BLANCHARD s'est mis à son compte dans la communication. Pour ce jeune Quetignois, il s'agissait avant tout de concilier sa passion pour la création graphique avec des problèmes de santé ne lui permettant pas d'occuper un emploi salarié à temps plein. Le succès et le bouche-à-oreille aidant, cinq années plus tard, il a lancé avec ses associés Florian SCHMERBER et Monia BLANCHARD, ART-B PRODUCTION, une agence de communication proposant une large offre de prestations répondant à tous les besoins des entreprises, collectivités, associations... Aux services de conception graphique et d'impression tous supports de ses débuts sont venus s'ajouter la création de signalétiques et d'habillages, la conception d'enseignes lumineuses et d'éclairages, la distribution publicitaire, ainsi que des services web et de référencement internet... Atouts de cette jeune entreprise : des offres clefs en main à des tarifs concurrentiels. Kevin BLANCHARD est accompagné par BGE Perspectives.

Catégorie ÉMERGENCE	JULES-HENRI DANABE Pour BIG VOICE – SENS (89) – QUARTIER LES CHAMPS PLAISANTS
Âge	38 ans
Parcours	Diplômé d'un BEP électronique, Jules-Henri DANABE a travaillé dans la vente et l'animation socio-culturelle. Mais c'est dans les domaines des médias et du spectacle qu'il a trouvé sa voie et exercé ses multiples talents : comédien pour spots publicitaires, animateurs radio et spectacles, chanteur-auteur-compositeur-producteur, comédien voix-off...
L'idée	Créer une entreprise de prestations vocales de voix-off et de post-synchronisation.
L'entreprise	Jules-Henri DANABE fait partie de ces inconnus dont la voix nous est familière. Depuis 20 ans, ce Sénonais de 38 ans prête sa voix à des documentaires et spots publicitaires pour la radio et la télévision. Un métier rare et méconnu qu'il a décidé de transformer en entreprise en lançant sa propre société de prestations de services en post-synchronisation et voix-off. BIG VOICE proposera l'enregistrement, le montage et la rédaction de textes de spots de publicités audio ainsi que des prestations de voix-off à destination des radios, télévisions, cinémas et sites internet. Autres services : l'enregistrement de jingles, de livres-audio, le doublage pour la télévision et le cinéma... Grâce au développement des nouvelles technologies, les opportunités de travail seront aussi nombreuses pour les plates-formes téléphoniques et les modules de e-learning. Jules-Henri DANABE est accompagné dans sa création d'entreprise par BGE Nièvre-Yonne.

**Ces deux lauréats concourent pour le Prix National Talents des Cités
et pour le « Grand Prix » et la « Mention spéciale » Talents des Cités 2015**

Le 24 septembre : le jury national désignera une dizaine de lauréats nationaux parmi les lauréats régionaux. Chacun recevra un prix de 7000€ et bénéficiera du parrainage d'un des partenaires de *Talents des Cités*.

Le 24 octobre : le « Grand Prix Talents des Cités 2015 » et la « Mention spéciale 2015 » seront dévoilés au cours de la remise des prix, unique cérémonie organisée dans le cadre prestigieux de l'hémicycle du Sénat. Les deux lauréats seront récompensés par un prix de 5000€.

À propos de Talents des Cités

À l'initiative du Ministère de la Ville et du Sénat, le concours *Talents des Cités* est organisé par le réseau d'accompagnement BGE, en partenariat avec la Caisse des Dépôts, avec le soutien de nombreux partenaires publics et privés : **le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), Epareca, le Groupe Safran, la fondation EDF, le Groupe Casino, la fondation SFR, FinanCités, le Club XXI^e siècle, Public Sénat, France Télévisions et Radio France.**

Chaque année, il valorise les initiatives des femmes et des hommes des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville. Les lauréats distingués partout en France reçoivent un soutien financier. Ils participent ensuite à une phase nationale qui distingue une dizaine de lauréats, lors d'une remise des prix qui se déroule chaque année dans l'Hémicycle du Sénat.

Pour en savoir plus :

www.talentsdescites.com